



Resiliation suite retard de paiement

Par **hanna**, le **23/05/2008** à **18:12**

bonjour,
pour de raisons professionnelle(sejour en dehor de terittoire) j`ai payer mon prime
d`assurance auto apres trois mois ,mon assurance m`a fait payer le prime et ma demander de
payer un autre prime car la premier contrat ete resilier pour non paiement .
J`ai payer une deuxiem prime pour avoir la nouvelle police ,y`a il un moyen de recuperer une
partie ou la toutalite de l`ancien prime en sachant qu`il s`agit de premier incidence?
mercie

Par **jeetendra**, le **24/05/2008** à **09:11**

bonjour, comment voulez vous récupérer de l'argent que vous devez à l'assureur, que vous
avez payé, suite à la résiliation de votre ancien contrat d'assurance pour défaut de paiement
de primes, incident de paiement régularisé depuis, contrat d'ailleurs résilié, nouveau contrat
signé, comme indiqué la réponse est non, cordialement